



Extrait de délibération

Identifiant
2018-04-17

Comité syndical

9 avril 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le neuf avril à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Olivier Fouillet a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation :	30 mars 2018	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	31 titulaires / 31 suppléants	Absents, excusés :	9 titulaires / 28 suppléants
Présents :	22 titulaires / 3 suppléants	Votants :	25

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier,	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique →	SERVANT Claude	
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean- Claude, LARGEAU Béatrice, De TALHOUET ROY Hervé	ALBERT Philippe, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, → GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent →	GILBERT François CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean- Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre,		

LEADER 2014-2020 : subvention d'ingénierie 2018 Fiche action 2

Depuis plus de 30 ans, le Pays de Gâtine a su développer en lien avec ses partenaires une forte dynamique de projets notamment en matière de développement économique afin de contribuer au maintien et au développement du tissu social et économique du territoire.

Dans ce contexte, le PETR du Pays de Gâtine a créé depuis de nombreuses années une mission de développement économique tant au service des communes rurales que des acteurs économiques locaux.

Afin de répondre à un objectif de pérennisation et de développement du tissu économique local, constitué majoritairement de TPE, un travail de collaboration tant avec les Chambres Consulaires qu'avec les entrepreneurs eux-mêmes a permis de lancer un certain nombre d'actions, d'études, d'orientation, d'accompagnement et de soutien de ces TPE.

Betty FORTUNÉ, chargée de mission développement économique du Pays de Gâtine et membre du bureau du Club des Entrepreneurs de Gâtine, participe aux actions initiées par les entrepreneurs et les oriente pour la mise en œuvre de ces actions de part sa connaissance du territoire et des politiques publiques.

Pour l'année 2018, l'animation de ce réseau sera particulièrement active car il est prévu la création au sein du Club des Entrepreneurs de Gâtine, d'une cellule de soutien aux entreprises, que la chargée de mission de développement économique du Pays de Gâtine aura à accompagner dans sa structuration, son organisation et son articulation avec les dispositifs déjà existants.

Dans ce cadre, le travail d'ingénierie effectué par Betty FORTUNE répond en tout point aux objectifs stratégiques et opérationnels à la fiche action 2 du programme LEADER du Pays de Gâtine qui s'est fixé comme objectif d'encourager la mise en réseau des acteurs économiques, de préserver et de pérenniser l'activité économique locale.

Nature de l'intervention prévue	Nom de l'intervenant	Nombre d'heures travaillées par l'agent sur l'année	Temps prévisionnel consacré à cette action en nombre d'heures	Frais liés à l'opération
Animation/coordination	Betty FORTUNE	1 607	640 heures	18 160.55
FINANCEMENT à 80% sur le LEADER				
Autofinancement Pays de Gâtine				3 632.11
Total LEADER sollicité				14 528.44

Les membres du Comité syndical :

- valident le budget prévisionnel pour l'année 2018 des dépenses affectées au temps consacré par Betty FORTUNE sur la fiche action 2 du programme LEADER,
- autorisent le Président du Pays de Gâtine à engager la demande de subvention auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD